

# COMPTE RENDU CSEE du 22 janvier 2025 à Bègles

**Une Minute de silence a été observée suite au suicide de notre collègue  
Gautier BRUCKER RIR de la région Grand EST**

**La séance a été présidée par le DRH, le DR**

**Déclaration en pièce jointe du CSEE au nom des RIRS portée en motion**

Les 13 élus présents ont voté à l'unanimité cette motion toutes OS confondues

**Déclaration en pièce jointe de la CGT concernant le déploiement**

**Approbation du PV du CSEE extraordinaire du 17 décembre 2024**

CGT, CFDT, FO s'abstiennent, la CFE approuve. Le PV est approuvé.



## Informations du Président

Visite de la préfète de la Creuse à Guéret, et plusieurs rdv avec France Travail, les Missions Locales et les Deets. François Hollande député de la Corrèze a visité le centre d'Egletons en compagnie du DR et du DC le 23 décembre 2024.

Les Villages des solutions de Rochefort et Périgueux vont être inaugurés ainsi que Guéret Niort et Brive. Agen Châtelleraut et Bordeaux, le dépôt de leur dossier est en cours.

Les audits "ISO" à Angoulême, Niort et la Direction Régionale, restitution a été faite et l'Afpa est de nouveau certifié ISO pour les années à venir.

ATIJIP en expérimentation en Dordogne est maintenant aussi en Vienne à Vivonne. Pas encore d'autres déploiements de prévus ailleurs

La prochaine JPO est programmée pour le 6 février 2025.

**Chiffre du jour** : 3 858 stagiaires, 107 stagiaires de moins que le mois dernier.

## « Journée nationale du sexisme ordinaire »

L'Escape Game va être mis en œuvre mais pour l'instant reporté pour des raisons techniques. Autour du 26 janvier, se déroulera le déploiement de la communication nationale par le biais régional.

Au régional, un webinaire sera déployé aux plus proche des salariés avec une sensibilisation du management mais le périmètre reste à définir.

Ce sujet sera repris au CSSCTE tout au long de l'année.



# Information trimestrielle à fin décembre 2024 sur l'effectif, mouvements du personnel

31.10 % des salariés de l'Afpa NA sont des CDD et dans ceux-ci 77,5 % sont embauchés sur de l'Accroissement Temporaire d'Activité.

**La précarité (CDD) continue de progresser régulièrement + 2.10 % depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2024... Dans le même temps, une baisse des intérimaires se confirme - 37,27% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 dont + de 64% des intérimaires sont en Accroissement Temporaire d'Activité.**

- Plus aucun emploi civique, 30 contrats d'apprentissage (-7 versus début 2024) et 9 contrats de professionnalisation (+2 versus début 2024).
- 16 licenciements dont 15 pour inaptitude médicale, donc 13 de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2024... Progression fulgurante.
- 19 démissions dont 7 managers et 9 fin de contrat à l'issue de la période d'essai
- 37 embauches directes en CDI et 17 CDisations issues de CDD.
- 19 mobilités géographiques ou professionnelles
- 69 lettres de mission

Sur 72 promotions, 43 concernent le passage en expert des formateurs (cursus normal d'évolution) et 29 sont réellement des promotions dont seulement 5 assistantes de formation ! en résumé il y a vraiment 10 promotions sur la DR et 12 pour les autres centres !

La CDisation des CDD ne concerne pas grand monde, la direction favorise le recrutement en externe cela représente 68,5% des CDisations. **En résumé si vous êtes CDD, vous avez 8% de chance d'être CDisé...**

19 démissions (+380% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024) et 9 démissions de fin de contrat à l'issue de la période d'essai (+900% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024), ça continue ... **La CGT continue d'affirmer que les salariés ne sont pas bien dans notre entreprise en Nouvelle Aquitaine, il y a un réel malaise.**

Les contrats d'apprentissage sont très nombreux dans les filiales et surtout dans la filiale Entreprise. C'est un paradoxe quand on sait que la DG veut un atterrissage à 60% de marché privé et 40% de marché public. Ce n'est pas avec une équipe d'alternants en apprentissage qu'on va atteindre nos objectifs de marché privé... **La CGT rappelle que les apprentis sont là pour apprendre le métier pas pour remplacer des salariés expérimentés.**

Encore et toujours plus de mobilités qui se montent au nombre de 19, soit plus du double qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Les responsables de Promo 16-18 semblent disparaître petit à petit, la Direction déclare être obligée de faire des choix et qu'il faut attendre le budget de ce dispositif.



## Bilan semestriel du télétravail

Le point est reporté au prochain CSEE car la Direction a rencontré un problème technique.



## NAO, répartition des primes individuelles par centre et catégorie en NA

La NA a eu une enveloppe de 25 910 € répartie par centre en fonction des effectifs par une règle de 3 (Nombre de CDI NA / nbre de centres).

106 salariés ont été concernés, soit un montant moyen de 245 € par salarié. Des classes 5 à 9, 42 salariés concernés et des classes 10 à 15, 64 salariés. Nous vous laissons faire votre opinion...

## Présentation de la fresque « Nova » et point de situation dans les centres

La fresque Nova reste à programmer Pessac Périgueux, Agen, Bordeaux. Le DR souhaite que tous les élus du CSEE suivent la formation au prochain CSEE et que cela durera 1h30.

## Mise à jour du tableau présenté en CSEE de décembre 2024 avec le nombre réel déclaré en centre



Le tableau fourni concerne les stagiaires présents le dernier jour du mois sans tenir compte des stagiaires partis en cours du mois et sans tenir compte de promo 16-18.

## Gestion des publics difficiles



Quelle est la planification des formations pour 2025 ?

| PREMIER SECOURS EN SANTE MENTALE (N1312) | PREMIER SECOURS EN SANTE MENTALE (N1312) | PREMIER SECOURS EN SANTE MENTALE (N1312) | PREVENIR ET GERER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES (3342) |
|--|--|--|--|
| session 1                                | session 2                                | session 3                                | 1 session en présentiel                                |
| Bordeaux Caudéran                        | BEGLES                                   | LIMOGES                                  | Bordeaux Caudéran                                      |
| 20 ET 21 janv                            | 5 et 6 fev                               | 18 et 19 mars                            | 14 et 15 janvier                                       |
| complet                                  | complet                                  | réservé Limoges                          |  |

|  |                                      |   |
|--|--------------------------------------|---|
| Gérer les aléas et contraintes externes N0859        | Gérer des situations de crises N0887 | IDENTIFIER LES COMPORTEMENTS A ADOPTER FACE AUX PROCESSUS D'ADDICTION (N1424) |
| Voir faisabilité et programmation au niveau régional |                                      |   |

**Pour ceux qui doivent participer à la JPO du 6 février, il faudra faire l'arbitrage !!!**

**Comment s'assurer que les salariés positionnés auront bien la capacité de suivre ces formations ?**

On intégrera dans les PAPRACTs des actions de suivi et état des lieux des personnes inscrites et les désistements.

**2 membres de la CGT ont suivi la formation à Caudéran et pensent qu'il faudrait que tous les membres de Direction devraient suivre ces formations.**



## **Mise en place des Tickets Restaurant pour les stagiaires HSP lors de PE**

**La mise en place des tickets restaurant pour les stagiaires HSP lors de Période en Entreprise est-elle opérationnelle ?**

Oui, la mise en place est opérationnelle

**Pourquoi 4 tickets alors que dans le cadre d'une PE, ils travaillent 5 jours complets ?**

Le nombre de tickets délivrés se compte en journée complète, si nous rencontrons des situations où les stagiaires travaillent la journée complète le vendredi alors il sera délivré 5 tickets restaurant au lieu de 4 initialement prévus en formation. La CGT est satisfaite d'entendre la Direction appliquer l'article R3262-7.



## **Changement de formateur dans le cadre d'un marché région**

**Lors d'un changement de formateur dans le cadre d'un marché région, le CV est-il actualisé auprès de la région ?**

Pas de consigne particulière dans le cadre de l'HSP 1NQ ou le PRF 3 2023.

Dans le cadre du PRF1 2023, est stipulé dans le CCTP / 7.2 Les ressources humaines : « En cas de remplacement d'un formateur, en cours d'exécution, le CV du nouvel intervenant doit être adapté aux contenus de la formation afin de garantir un niveau de qualité pédagogique identique. Il devra être fourni à la Région. »

Dans le respect de la mise en œuvre des marchés, les centres appliquent cette démarche en lien avec leur DAT (Directeur Actions Territoriales).

**La CGT demande si les CV qui sont fournis sont modélisés Afpa et si oui, elle souhaiterait en avoir une trame et qu'un formateur puisse consulter son CV afin de le mettre à jour par exemple.**

## **Formateurs**



**Combien de formateurs titrés FPA à l'Afpa en Nouvelle Aquitaine ?**

107 formateurs et formatrices titrés FPA en Nouvelle Aquitaine. Le titre n'est pas obligatoire pour travailler à l'Afpa mais c'est un plus...

**Pour les formateurs non titrés, est-il prévu une formation complémentaire ?**

Il est prévu le déploiement d'un parcours « Les fondamentaux de la pédagogie » issu du Pack 1 – Modules Socles du parcours Start Formateur. Ce point sera abordé lors d'une réunion d'information auprès des managers RF / RAP le mercredi 19/02 - DRHR/DRII

**La CGT fait remarquer que lors de l'arrivée d'un nouveau formateur, il faut prévoir du temps pour qu'il prenne connaissance du centre, de son atelier, des ressources et de Métis.**

Le DRH et le DR affirment « ça se fait déjà et ce sont les centres qui demandent », **mais la CGT ne le rencontre pas dans les centres sur le terrain.**



## **Circulaire concernant « le délai d'attente »**

« la fameuse circulaire sur le délai d'attente entre 2 contrats » doléances récurrentes depuis plusieurs CSEE, et on remet le couvert ! **On obtient un document mais la CGT fournit le document de l'inspectrice du travail. La délégation CGT demande à revoir ce point au prochain CSEE afin de mettre à plat les modes de fonction de ce qui est légal ou pas pour appliquer un délai d'attente au lieu d'un délai de carence !**



## **Point de situation du chauffage**



***Point sur le marché du chauffage, quel est le nouveau prestataire ?***

Le nouveau prestataire Chauffage Ventilation Climatisation est SPIE

OTEIS pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

***Quelles sont les modifications de périmètre ? Modifications de services ? Date de déploiement ?***

Une réunion de déploiement et de lancement de nouveau marché a eu lieu le jeudi 9 janvier à Mornac avec l'ensemble des RGS, les Intendants de la NA ainsi qu'avec les prestataires.

Il n'y a pas de modification de périmètre, ni de modification de services, tout reste à l'identique du marché précédent. La date de prise en compte de ce nouveau marché est le 18 janvier 2025.



## **Budgets 2024 d'embellissement des centres**

***Qui devait en faire la demande ? Quels en étaient les critères ?***

Les Directions de centre ont eu des budgets de 6 000 à 10 000 € par centre, mais la CGT est perplexe sur la réalisation de ces embellissements avant le 31 décembre 2024, mais après c'était trop tard. Ce pouvait être de l'amélioration de salle ou de l'amélioration des chaussées etc... Nous n'obtiendrons pas de tableau avec les travaux et des projets d'embellissement.

**La CGT ne comprend pas qu'on préfère acheter des chaises plutôt que de réparer des fenêtres !** Le DR rétorque que cela doit faire partie des travaux d'entretien et qu'il n'est pas là pour gérer ces questions, qu'il faut qu'on en parle à nos Directions de centre !!!

**La CGT regrette que les travaux soient décidés seul sans aucune concertation avec les RP** Le DR n'est pas content et nous menace de donner la Présidence et de ne plus assister au CSEE. Il déclare également « qu'il ne donnera plus de budget pour l'embellissement si c'est comme ça ». **La CGT affirme qu'elle a le droit de poser des questions.**



# Bilan incubateurs 2024 et projets 2025

## Pour la Vienne / Châtellerauld

### **Incubateur Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle option Hydrogène (TSMI H)**

1 session menée du 11/11/23 au 13/09/24 (8 stagiaires/12).

Entrée à 8, 1 abandon en début de parcours.

Taux saturation : 58%.

La session de certification s'est déroulée en 2 temps :

Session Titre professionnel Technicien Supérieur de Maintenance industrielle sur 4 jours gérant Cesame Exadebit et délégué France Hydrogène

Pas de session programmée pour le moment sur 2025 car des investissements sont à prévoir.

## Pour les Pyrénées Atlantiques / Pau

### **Incubateur Soudure Hydrogène**

2 sessions menées.

Des difficultés de sourcing ont été rencontrées eu égard aux conditions d'éligibilité sachant que les DE doivent avoir des droits ARE complets :

- Du 27/02 au 22/09/2023 (8 stagiaires/12), taux de saturation : 66,5%
- Du 09/10/2024 au 26/04/2024 (9 stagiaires/12), taux de saturation : 75%

Une 3<sup>ème</sup> session envisagée sur mai 2025 mais en attente de l'avancée des échanges avec la Direction nationale de l'ingénierie quant à la stratégie d'orientation du contenu de la formation.

Ceci pour donner suite au COPIL mené à Pau en 2024 et aux échanges avec les entreprises locales.



## **Remplacement au CSEC**

**Remplacement au CSEC de Véronique SABOURIN par Sylvie GRACA en qualité de suppléante de la délégation CFDT.**

13 Pour, validé à l'unanimité des présents

Sylvie GRACA est la suppléante élue au CSEC

## **Accompagnement du CSEE par un cabinet d'avocats**



Vote pour l'accompagnement du CSEE par le cabinet d'avocats « Flexure Poitiers » à l'unanimité des élus présents.

**La CGT demande à rajouter un avenant au règlement intérieur du CSEE stipulant que toute démarche auprès de l'avocat doit être présentée pour information au bureau du CSEE au préalable.**

# RP ayant suivi la formation

Point sur le nombre de RP de la Nouvelle Aquitaine ayant suivi la formation RP, combien en reste-t-il à former ?

Sur 36 RP, 21 ont suivi une des 2 sessions organisées fin 2024. Sur les 15 restants 6 ont suivi une formation similaire en 2022, ce qui porterait à 9 le nombre de RP restant à former.

Une prochaine session pourrait donc être organisée au 1er trimestre 2025.



## Point sur les cartes cadeaux 2024

Point sur les cartes cadeau, combien de personnes CDD et CDI n'en ont pas reçu ? Montant total des cartes commandées en supplément.

Il reste encore 12 cartes à distribuer et la nouvelle commande s'est montée à 3 860 € pour 92 cartes. En tout 1 076 cartes cadeaux ont été distribuées au personnel de Nouvelle Aquitaine.

## Budgets QVT

Utilisation des budgets QVT 2024 par centre, nature et montants

| ETAT BUDGET QVT PAR CENTRE |                     |                          |                           |
|----------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------------|
| CENTRE                     | MONTANT TTC DEPENSE | LIMITE MONTANT HT BUDGET | LIMITE MONTANT TTC BUDGET |
| PERIGUEUX                  | 4 333,00 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| EGLETONS                   | 5 569,00 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| BRIVE                      | 5 957,73 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| ROCHEFORT                  | 5 997,36 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| NIORT                      | 5 908,72 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| ANGOULEME                  | 2 393,70 €          | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |
| CHATELLERAULT              | 1 909,44 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| LE VIGEANT                 | 0,00 €              | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |
| LIMOGES BABYLONE           | 2 811,72 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| LIMOGES ROMANET            | 2 812,86 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| GUERET                     | 1 274,40 €          | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |
| BEGLES                     | 2 499,00 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| PESSAC                     | 3 143,50 €          | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |
| CAUDERAN                   | 7 702,54 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| DR                         | 3 643,00 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| AGEN                       | 1 632,96 €          | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |
| PAU                        | 5 801,45 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| BAYONNE                    | 4 272,34 €          | 5 000,00 €               | 6 000,00 €                |
| MONT DE MARSAN             | 1 600,00 €          | 2 000,00 €               | 2 400,00 €                |

Comment se fait-il que les centres de Pessac et Caudéran ont dépensé plus que le budget alloué ? La DR nous répond que les dépenses ont été globalisées pour les 4 centres ! **La CGT regrette que Le Vigeant n'est bénéficié d'aucune dépense pour la Qualité de Vie au travail.**

# Note sur les congés 2025/2026

A l'unanimité des élus, nous avons demandé le report de ce point pour mieux pouvoir l'étudier.



## Date du CSEE d'avril 2025

Demande de modification des dates du CSEE d'avril au 22 et 23 ou 28 et 29 avril, toujours à Périgueux ?

Aucune modification de date, il aura lieu le 15 avril 2025 toujours à Périgueux.

Le CSEE du mois de mai se tiendra le 27 mai 2025 en Teams

## ? Questions diverses ?

- 1) **Quelles sont les raisons pour ouvrir tel poste en CDI sur le marché HSP plutôt que d'autres postes sur du marché privé puisque les directives nationales sont 60% privé et 40% public.**

La décision est prise par le Directeur de centre et le Directeur Régional et celui-ci estime qu'il y a un besoin d'intervenir sur plusieurs dispositifs nationaux et sur le service public.

- 2) **La MOPO sur un GRN c'est le nombre d'heures/apprenant multiplié par un coefficient... Mais qu'en est-il des apprenants en formation habilitation électrique, des CNFPT (qui viennent pour trois jours et faire du câblage), les immersions qui viennent alors que nous n'avons plus de place HSPv2 pour 2025, puis enfin cette nouvelle action préparatoire du bâtiment, avec des apprenants qui finalement partent au Greta ?**

**Après avoir fait le bilan pour des alternants (2 personnes), jusqu'en juin le formateur dispose de 343€, soit 171,50€ pour aller jusqu'aux certifications, sachant que c'est son GRN qui paye la certification. comment fait-il ?**

Le DR tient à répondre de façon globale. L'enveloppe est définie et après un suivi de la volumétrie est faite et les centres peuvent réajuster. Il est évident pour le DR qu'il faut savoir revoir sa copie si nécessaire.

**Qu'en est-il des apprenants qui sont en chevauchement sur l'année, sachant que nous ne pouvons pas commander entre octobre et janvier et qu'il n'y a pas de reversement l'année suivante des excédents ?**

Le DR dit que ce n'est pas vrai et qu'il y a possibilité de commander même en fin d'année.

- 3) **Les préqualifications redémarrent avec de nombreux parcours sur les 3 ans à venir mais la plupart des plateaux sont saturés pour 2025, comment allez-vous faire ?**

Le DR dit que ce n'est pas vrai car on va perdre 25% sur le HSP donc bien évidemment il y aura de la place. Et puis on peut faire de l'apprentissage, de la POEI, du contrat pro etc...



**Vos élu(e)s CGT au CSEE Titulaires :**

Véronique JOUFFRILLON, Alban LEROUSSEAUD, Benoît OSSUL

**Vos élu(e)s CGT au CSEE Suppléants :**

Marion LESUEUR, Amandine KHALDI, Nathalie BRENAC

**Représentante Syndicale CGT :**

Nathalie ABDALLAH



**Vos Délégués Syndicaux Régionaux  
CGT Nouvelle Aquitaine**



Véronique JOUFFRILLON



Nathalie ABDALLAH



Benoît OSSUL



Alban LEROUSSEAUD



**Vous savez SUR QUI COMPTER !**

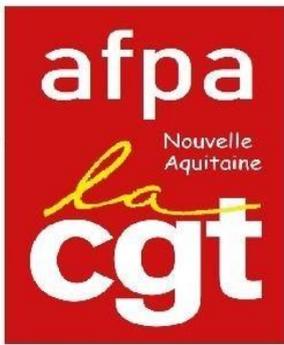
**REJOIGNEZ-NOUS** [CGTAFPANA@gmail.com](mailto:CGTAFPANA@gmail.com)

Véronique JOUFFRILLON en Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Alban LEROUSSEAUD pour le Sud Aquitain au 06 60 75 17 06

Benoit OSSUL & Nathalie ABDALLAH pour l'Aquitaine et le Limousin

au 06 45 43 51 15



# Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

CGT AFPA  
57 avenue Bernadotte  
17300 ROCHEFORT

Je soussigné(e)  M.  Mme  Mlle ..... adhère à la C.G.T.  
(nom et prénom)

Né(e) le ...../...../.....

Adresse .....

Téléphone ...../...../...../...../.....

Portable ...../...../...../...../.....

Mél .....

Etablissement : .....

Date d'adhésion ...../...../.....

Salaire mensuel net : ..... €

Cotisation : 1% du salaire net ..... €

**Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.**

**Signature de l'adhérent :**

✍

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT** J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

| NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle |  |
| Nom, Prénom .....  |  |
| Adresse .....  |  |
| Code postal ..... Ville .....  |  |

| NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR                                       |
|--|
| CCM NIORT<br>11 RUE ERNEST PEROCHON<br>BP 183<br>79006 NIORT CEDEX |

| DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER |         |              |         |
|---------------------------------|---------|--------------|---------|
| Etabliss <sup>t</sup>           | Guichet | N° de compte | Clé RIB |
| .....                           | .....   | .....        | .....   |

| NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER |  |
|--|--|
| Nom .....  |  |
| Adresse .....  |  |
| Code postal ..... Ville .....                                |  |

Date ...../...../..... Signature de l'adhérent

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL